

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 15 ET 22 MARS



avec
**BENJAMIN
COIFFARD**

PROXIMITÉ

SAINT-ÉGRÈVE

NOS ENGAGEMENTS

2014 - 2020 : 6 ANS

AU SERVICE DE SAINT-ÉGRÈVE

0 %
d'augmentation
d'impôt
(part communale)

25 %
de réduction
des gaz à effet
de serre
par la Ville

1000
arbres
plantés
pendant
le mandat

40
berceaux
dans la nouvelle
crèche l'îlot
des enfants
(209 places dans
toute la ville)

1
grande
médiathèque
ouverte
en 2021

LA MÉTROPOLE ET NOUS

Trois élus Saint-Égrévois sont amenés à siéger au conseil métropolitain. Nous avons besoin d'expérience et de détermination pour mener à bien les nombreux projets qui dépendent de la Métro et qui rythment le quotidien des Saint-Égrévois. La mobilité, la transition énergétique, les voiries, le développement économique, tant de sujets où nous œuvrerons pour vous à la Métropole et où nous porterons haut et fort la voix de Saint-Égrève.

Proximité Saint-Égrève

Chères Saint-Égrévoises, chers Saint-Égrévois,

Les 15 et 22 mars prochains se tiendront les élections municipales et communales. L'équipe que j'ai l'honneur de conduire et de vous proposer pour les six années à venir, s'inscrit dans la continuité de la majorité municipale. Le maire actuel Daniel BOISSET, et la précédente maire, Catherine KAMOWSKI, nous soutiennent et nous ont rejoints. Toujours sans étiquette et seule liste indépendante du soutien de tout parti politique, notre équipe est composée de Saint-Égrévoises et de Saint-Égrévois complémentaires, représentatifs de l'ensemble des habitants de notre ville et animés par la volonté de faire avancer Saint-Égrève dans le 21^e siècle en conservant notre qualité de vie.

Dans les pages qui suivent vous découvrirez nos engagements pour Saint-Égrève, pour la ville que nous aimons tous. En tant que tête de liste je m'engage personnellement à être un maire à votre écoute et à faire de la proximité une ligne de conduite.

Je crois au courage politique dans le sens noble du terme, c'est-à-dire pour le bien de tous. Je crois aussi au pacte de confiance, qui se construit acte par acte, engagement après engagement, entre vous et nous. J'ai toujours œuvré ainsi et je continuerai demain avec vous.



Benjamin COIFFARD
Adjoint au maire et tête de liste
« Proximité Saint-Égrève »

34 personnalités
pour Saint-Égrève

12 élus expérimentés

2/3 de renouvellement

Une moyenne d'âge de **49 ans**

100 % indépendants du soutien
de tout parti politique

100 %

des enfants concernés
par la baisse des tarifs
de restauration scolaire

6 groupes scolaires réhabilités
et équipés dans le cadre
du plan numérique

100 %
de repas bio
dans nos
crèches

1
épicerie
sociale
créée pendant
le mandat

50 caméras
de vidéoprotection
récemment déployées

2 nouveaux
agents de police
municipale

3 bassins
pour la nouvelle
piscine
(intérieur/extérieur)

PROXIMITÉ SAINT-ÉGRÈVE



1

**BENJAMIN
COIFFARD***

37 ans - Barnave
Adjoint au maire
Ingénieur



7

CAZENAVE

48 ans - Visancourt
Ingénieur



8

JAUBERT

57 ans - Pont de Vence
Conseillère municipale
Contrôleuse de gestion



9

PEYRONNET

52 ans - Fiancey
Responsable
de vie scolaire



2

PERROUD

47 ans - La Monta
Adjointe au maire
Commerciale



3

de FILIPPIS

56 ans - Les Moutonnées
Conseiller municipal
Ingénieur



4

MANCINI

61 ans - Rochepleine
Cheffe d'entreprise



5

FRISARI

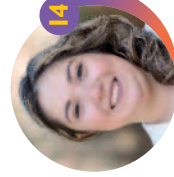
59 ans - Les Moutonnées
Adjoint au maire
Inspecteur
des finances publiques



6

PEREZ

60 ans - Rochepleine
Cadre de la fonction
publique



14

IANNELLO

27 ans - La gare
Infirmière



15

BAUD

23 ans - Les Moutonnées
Étudiant



16

BESSAYE

43 ans - La Monta
Assistante
administrative



17

JAUBERT

49 ans - Pont de Vence
Ingénieur



18

ESPINASSE

62 ans - Prédieu
Retraîtée de
la fonction publique



19

LOISEAU

22 ans - La Monta
Étudiant



20

COZZI

65 ans - Pont de Vence
Retraîtée



21

LAURENT

54 ans - Barnave
Agent métropolitain



22

JOYAUD

70 ans - Gavanière
Adjointe au maire
Retraîtée



23

BERTRAND

53 ans - Rochepleine
Conseiller municipal
Responsable commercial



28

MONARD

35 ans - Pont de Vence
Ingénieure



29

MARTIN

38 ans - Pont de Vence
Ingénieur



30

BLAECKE

(BENOIT DE COIGNAC)
50 ans - Barnave
Chercheuse en biologie
moléculaire



31

GÜCLÜ

25 ans - Rochepleine
Cadre commercial



32

CARRATALA

22 ans - Rochepleine
Étudiante



24

SOULILLET

68 ans - Visancourt
Retraîtée de
la fonction publique



25

THEVENIN

70 ans - Pont de Vence
Ingénieur
aéronautique retraité



26

ROY

34 ans - Saint-Robert
Conseillère municipale
Employée de banque



27

BEC

25 ans - La gare
Chauffeur poids-lourd



33

BOISSET

70 ans - Visancourt
Maire sortant
et cadre retraité



34

CHEINET

63 ans - Visancourt
Conseillère municipale
Retraîtée

1

Saint-Égrève en Chartreuse

SAINT-ÉGRÈVE: UN PIED EN PLAIN, UN AUTRE EN MONTAGNE.

Pour répondre à cette situation géographique privilégiée, le festival «Saint-Égrève en Chartreuse» se prépare toute l'année avec un point d'orgue en juin / juillet. L'ensemble des acteurs de Saint-Égrève est invité à inscrire ses idées, manifestations ou actions à l'intérieur de ce projet, autour d'une question principale: la place de Saint-Égrève dans son environnement.



PRÉPARÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR UNE APOTHÉOSE EN DÉBUT D'ÉTÉ, LE FESTIVAL « SAINT-ÉGRÈVE EN CHARTREUSE » RASSEMBLERA TOUTES LES SAINT-ÉGRÉVOISES ET TOUS LES SAINT-ÉGRÉVOIS AUTOUR DE VALEURS LARGEMENT PARTAGÉES :

- Organiser avec nos restaurateurs un grand buffet des produits de Chartreuse.
- Dans les restaurants et les cantines scolaires, proposer des menus composés de produits de Chartreuse.
- Proposer à nos commerçants et artisans de mettre en avant leurs actions entre Grenoble et Chartreuse.
- Encadrer des circuits de découverte pédestre des sentiers de Chartreuse (Bellevue, Sciallet...).
- Organiser des inter-clubs avec les associations des autres villes de Chartreuse.
- Proposer des scènes ouvertes à nos associations culturelles (théâtre, musique...).
- Exposer les œuvres des peintres de Chartreuse.

ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Privilégier les produits locaux et de saison dans nos cantines.
- Organiser et faire vivre un circuit très court avec les producteurs de Chartreuse.
- Sélectionner les essences locales d'arbres et de fleurs pour un meilleur équilibre de l'écosystème local.
- Développer nos actions avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse.

2

Saint-Égrève active et durable

Les enjeux climatiques et environnementaux nous offrent une opportunité pour repenser notre cadre de vie. C'est l'occasion de dynamiser la vie de quartier et le commerce de proximité, et d'améliorer notre qualité de vie en général.

POUR SUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Proposer un accompagnement personnalisé à la rénovation thermique des logements.

Garantir le confort thermique des bâtiments publics via des alternatives à la climatisation.

Installer des bacs à compost dans chaque restaurant scolaire et dans chaque quartier.

Aider les particuliers à valoriser leurs déchets végétaux (broyats et compost, notamment).

Dédier un espace partagé à la permaculture.

Valoriser la place de l'eau vive et des plans d'eau dans les parcs et les quartiers.

Nommer un représentant de la cause animale au conseil municipal.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS À PIED ET À VÉLO

Développer un réseau cyclable sécurisant qui relie les quartiers et les écoles.

Assurer la continuité cyclable aux croisements.



Positionner des arceaux vélos devant tous les équipements publics et les commerces.

Installer une passerelle piétons-cycles sur la Vence à côté du pont de La Monta.

Créer une voie verte de Karben à Jomardière, pour réaliser un parcours végétalisé entre Rochepleine et Barnave.

Aménager les bords de Vence en itinéraire de promenade.

PROPOSER DES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Développer l'autopartage, en doublant le parc de véhicules disponibles à Saint-Égrève.

Défendre l'augmentation des fréquences de passage de la ligne 22, et revoir les tracés des lignes de transport en commun.

Installer des parkings à vélos sécurisés à proximité des arrêts de tram.

Aménager le triangle de Jomardière en dérivant la circulation vers le haut, et préparer l'installation de bornes de recharge électriques.

Mettre des vélos-cargos à disposition des habitants.



SOUTENIR LES SOLIDARITÉS

● **Installer un centre de santé desservi par un arrêt de tram.**

● **Négocier une mutuelle municipale, ouverte à tous les Saint-Égrévois.**

● **Proposer, en partenariat avec les restaurateurs, des repas collectifs «senior».**

● **Ajouter des logements d'urgence à notre parc, prioritairement dédiés aux femmes victimes de violence.**

● **Mettre en place un réseau de «testeurs d'accessibilité», composé de personnes en situation de handicap.**

3

Saint-Égrève en quartiers

Notre ville se lit en quartiers, notre projet les anime !

ANIMER LA VIE DE QUARTIER

● **Créer des pôles de proximité à Fiancey, Rochepleine, La Monta et la Gare** (avec maintien du livre dans les annexes et développement des activités sociales).

● **Installer un espace de travail partagé** (co-working).

● **Ouvrir un espace convivial de dialogue et d'échange** («Papotheque»).

● **Renouveler les opérations «Quartiers propres/Vence propre»** tous les ans.

● **Inciter les bailleurs sociaux à réinvestir leurs montées.**

REPENSER NOS QUARTIERS

● **Faciliter l'accès à la rue Saint-Robert, notamment pour les piétons et les cyclistes, en concertation avec les habitants et les commerçants.**

● **Dans le quartier de La Monta, démolir la vieille maison près du pont pour agrandir la place, et sécuriser les cheminements jusqu'à la place Pompée.**

● **Décliner les plans de sécurisation des déplacements prévus pour Champaviotte et les Moutonnées à l'ensemble des quartiers de Saint-Égrève.**

● **Consulter les réseaux d'associations expertes sur les questions de handicap lors de l'élaboration des projets d'aménagement.**

● **Transformer nos aires de jeux et de fitness pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap.**



4

Saint-Égrève au quotidien

L'excellente santé financière de la commune nous permet d'adapter le fonctionnement de la ville aux besoins et aux envies d'aujourd'hui, tant en termes d'équipements que de services, sans surcoût pour les Saint-Égrévois.



RENFORCER LA SÉCURITÉ

- Étudier l'installation du dispositif « Participation citoyenne » encadré par la Gendarmerie nationale et qui encourage à la vigilance.
- Augmenter les effectifs de la police municipale.
- Instaurer des travaux d'intérêt général en lien avec la Justice pour les personnes prises en flagrant délit de dégradation sur la commune.
- Développer le maillage de vidéoprotection.

ANIMER LA DÉMOCRATIE

- Mettre en place de réunions publiques semestrielles entre le Maire et les Saint-Égrévois.
- Instituer l'obligation de réunions publiques de concertation avant tout projet d'aménagement public ou privé (collectif) dont les conclusions seront garanties par la Ville.
- Organiser un bilan public de mi-mandat.
- Garantir un espace de dialogue aux élus d'opposition au sein du conseil municipal.
- Faire un point en conseil municipal des débats intercommunaux (Métro, Sivom, Parc Naturel Régional de Chartreuse...) et des votes des élus Saint-Égrévois.
- Installer un conseil des aînés.

FACILITER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

- Proposer un accompagnement au numérique avec une assistance personnalisée, notamment pour les démarches administratives.
- Créer une plateforme open data pour rendre public un grand nombre de données sur l'activité municipale.



AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT

- En réduisant la part communale des impôts locaux.
- En diminuant la tarification des services municipaux. *Parce que la bonne santé financière de Saint-Égrève nous le permet !*



RÉPONDRE AUX ATTENTES SPORTIVES

Développer le sport adapté.

Garantir à nos associations sportives le maintien de leurs créneaux dans la nouvelle piscine.

Promouvoir le sport loisir dans nos associations, au côté du sport compétition.

Construire un nouveau gymnase accolé à l'Espace Robert Fiat.

Nous sommes une ville bouillonnante de culture, de sport, d'activités associatives et de jeunesse. Nous continuerons de les accompagner pour qu'ils vivent encore plus fort!

5

Saint-Égrève bouillonnante

FAIRE VIVRE LA CULTURE

Accompagner nos associations dans le développement de la musique loisir.

Installer des kiosques à livres, répartis sur toute la commune.

Organiser des événements culturels « hors les murs » et en plein air.

Agrandir l'Unisson, le conservatoire de musique de la commune.

MISER SUR LA JEUNESSE

Élargir le champ d'action des chantiers jeunes afin d'impliquer davantage les 16-18 ans dans la vie de quartier.

Mettre en place un appel à projet piloté par le Pôle Jeunesse.

Agrandir nos restaurants scolaires.

Isoler énergétiquement le centre aéré de Quaix-en-Chartreuse pour permettre son utilisation toute l'année.

Mettre en place des ateliers de permaculture dans nos accueils périscolaires.

PORTER NOS ASSOCIATIONS

Accompagner activement les associations dans leurs besoins de formation et de gestion.

Guider les associations dans la mise en place de tarification au quotient familial de leurs activités en direction des jeunes.

Installer un pôle d'équipement public à Visancourt (ancienne piscine des Mails).

OUI, je soutiens BENJAMIN COIFFARD

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

E-mail.....

Fait à.....

Le.....

Signature

Les candidats de Proximité Saint-Égrève financent eux-mêmes cette campagne électorale, sans le soutien d'un quelconque parti politique. Notre indépendance passe aussi par cela. En tant que particulier, vous pouvez nous soutenir en versant un don qui sera déductible (à hauteur de 66%) de votre impôt sur le revenu. Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution.

Je soutiens BENJAMIN COIFFARD en faisant un don de:

10€ 20€ 50€ 100€ Autre montant:

Par chèque à l'ordre de:

BERNARD DE FILIPPIS

Mandataire financier de Benjamin COIFFARD

Un reçu vous sera adressé afin que vous puissiez bénéficier de la déduction fiscale.

Formulaire et chèque à envoyer à Benjamin COIFFARD / Proximité Saint-Égrève

2 avenue de l'Europe - 38120 SAINT-ÉGRÈVE

Vous pouvez également scanner le formulaire de soutien et l'adresser à:
contact@saintegreve2020.fr

Article L52-8 du Code électoral: Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique diment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer à la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat ni apporter leur garantie aux prêts octroyés aux partis et groupements politiques. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15.000 euros en application de l'article L. 52-11.

SaintEgreve2020



RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR www.proximite-saint-egreve.fr ET 